

# POUR UNE ANALYSE TERMINOLOGIQUE DES FIBRES TEXTILES EN PERSPECTIVE DIACHRONIQUE (XVIII<sup>E</sup>-XXI<sup>E</sup> SIÈCLES) : DES TERMES POUR LA PRODUCTION, DES TERMES POUR LA COMMERCIALISATION

Klára DAŇKOVÁ

Università Cattolica del Sacro Cuore, Milano

**Abstract (En):** The aim of this study is to examine terminological variation in the field of textile fibres in French from the 18<sup>th</sup> century to the present day, with a focus on two communicative situations: production and marketing. The analysis is conducted on a corpus comprising different text types, published in the specified period. After a presentation of the theoretical framework and methodology, a typology of textile fibre names used in production (chemical names, code names, etc.) and marketing (brand names, trade names, etc.) is proposed. In addition, different types of references involved in the creation of these terms are analysed in order to formulate hypotheses about their motivation.

**Keywords (En):** diachronic terminology; terminological variation; neology; specialised lexicon; textile fibres

**Mots-clés (Fr) :** terminologie diachronique ; variation terminologique ; néologie ; vocabulaire spécialisé ; fibres textiles

**DOI :** 10.32725/eer.2023.015

## Introduction

Notre recherche s'insère dans le cadre du projet TERM-DIACHRO, lancé dans les années 2010 par l'Osservatorio di terminologie e politica linguistica (OTPL) de l'Università Cattolica del Sacro Cuore, dans l'intention de promouvoir les recherches en terminologie diachronique, appliquées, principalement, à la langue française<sup>1</sup>. Les études réalisées<sup>2</sup> ont obtenu des résultats significatifs dans cette

---

<sup>1</sup> Le projet TERM-DIACHRO : <<https://centridiricerca.unicatt.it/otpl-progetti-term-diachro>>.

<sup>2</sup> Parmi les principales pistes de recherche explorées figurent notamment : le traitement terminologique dans les ressources lexicographiques et encyclopédiques, étudié surtout dans les ouvrages du XVIII<sup>e</sup> siècle, en mettant en évidence le rôle de la représentation visuelle des concepts pour la communication des connaissances (ZANOLA, 2017) ; les stratégies de transmission des savoirs incluant, entre autres, l'étude de la reformulation (GRIMALDI, 2017c) et celle des marqueurs permettant de repérer dans les textes les opérations de dénomination des concepts, de leur définition et de l'ajustement terminologique (ZOLLO, 2018) ; l'évolution sémantique et/ou formelle des termes, examinée notamment en retraçant l'évolution des définitions et le développement de différents sens (GUASCO, 2014) ; la néologie terminologique en perspective diachronique, explorée soit en identifiant ses traits principaux dans le domaine des sciences et des métiers (ZANOLA, 2018), soit en approfondissant la constitution de la terminologie d'un domaine, comme la chimie et la botanique (GRIMALDI, 2017a), la bijouterie/joaillerie (ALTMANOVÁ, 2021) ; la reconstruction du système conceptuel d'un domaine, effectuée en vue de faciliter la compréhension des contenus spécialisés et de proposer une typologie de termes en fonction des concepts qu'ils désignent (ex. les produits, les instruments et les processus) (ZANOLA, 2014) ; le rôle des textes spécialisés – notamment des articles

branche de la terminologie, tout en démontrant l'intérêt d'une approche qui combine les méthodes onomasiologique et sémasiologique pour étudier l'évolution terminologique dans ses dimensions linguistique et conceptuelle, en mettant en évidence la variation et la valeur culturelle des terminologies (ZANOLA, 2014 : 32-34 ; ZANOLA, 2021 ; ZANOLA et PISELLI, 2023) : ainsi l'analyse de l'évolution des terminologies permet-elle de reconstruire l'histoire linguistique du domaine aussi bien que le développement de son système conceptuel, mettant en lumière certains aspects concernant la culture de la société qui s'en est servi.

Adoptant ce cadre théorique et méthodologique, nous analyserons<sup>3</sup> les dénominations des fibres textiles utilisées en français depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, avec une attention particulière à la variation terminologique, créée par le besoin de dénommer les concepts de manière pertinente et efficace en fonction des différentes situations de communication. Faisant référence aux recherches qui ont mis en évidence l'influence des phases de production et de commercialisation sur les choix terminologiques (§1), nous approfondirons la terminologie des fibres textiles dans ces deux contextes communicatifs dans le but de proposer une classification des termes du secteur, d'intérêt pour les acteurs intervenant à toutes les étapes de la filière textile.

Considérant cette variation, nous examinerons également les différents types de références utilisées au cours de la période envisagée pour la création de termes. Leur présence sera observée en tenant compte des facteurs extralinguistiques ayant eu un impact sur ce domaine de spécialité en vue de formuler des hypothèses sur leur motivation. La distinction entre les termes de la production et ceux de la commercialisation – forgés avec des objectifs de communication différents (§1) – aura des conséquences sur le type d'informations qui peuvent être obtenues : tandis que l'examen de l'évolution de la terminologie de la production révélera des données concernant plutôt le développement technologique de cette industrie, l'analyse des dénominations utilisées dans le commerce permettra, plus probablement, de retracer les tendances et les valeurs de la société, typiques de chaque époque. Les résultats d'une recherche en terminologie diachronique ainsi conçue se prêtent à plusieurs applications, allant de la traduction spécialisée à l'histoire des sciences et des techniques, en passant par la communication mercatique, dans le but ultime de contribuer à la valorisation du patrimoine culturel et industriel du secteur analysé (CALVI et DAŇKOVÁ, 2023). Celle-ci revêt une importance cruciale dans le contexte français, où la production textile jouit d'une longue tradition : à titre d'exemple, les exigences d'une production respectueuse de l'environnement amènent, récemment, à une redécouverte des savoir-faire traditionnels relatifs à la fabrication de certaines fibres naturelles, dont le lin et le chanvre (BEAUFILS, BUFFA et CARTIER, 2023 : 8-9). L'étude de l'évolution terminologique se propose donc comme un outil non conventionnel favorisant la

---

de journaux scientifiques – analysé en observant leur influence sur le développement et la diffusion des terminologies (GRIMALDI 2017b) ; l'analyse de la variation terminologique (ZANOLA, 2016, 2018, 2019, 2020).

<sup>3</sup> Pour l'ensemble des données analysées, voir l'étude de DAŇKOVÁ (2023).

conservation et la transmission des procédés techniques, tout en promouvant la créativité artistique.

## **1. La variation terminologique entre production et commercialisation**

L'étude de l'emploi des termes dans les textes a permis de mettre en relief l'existence d'une variation terminologique, une conséquence naturelle du besoin de désigner les référents de manière appropriée au contexte communicatif :

il ne s'agit jamais d'une création qui naît en dehors des besoins d'expression d'une communauté de locuteurs, mais [qu'] elle prend les formes les plus adéquates pour accomplir les désirs de communication de cette communauté même. (ZANOLA, 2022 : 143)

Le développement de la variation dans les terminologies des sciences, des techniques, des arts et métiers dépend de leur diffusion spatiale ainsi que du contexte de leur utilisation, propre à chaque domaine de spécialité : tout d'abord, une première dénomination est créée lors de l'introduction d'un nouveau concept et, successivement, plusieurs variantes synonymiques peuvent apparaître pour désigner le même référent dans un territoire donné (variation diatopique) ou dans une situation ayant des besoins de communication spécifiques, comme la commercialisation des produits (variation diaphasique) (ZANOLA, 2014 : 23). Pour ce qui est de cette dernière, plusieurs études de ZANOLA (2016, 2018, 2019, 2020) ont mis en évidence la différence entre la terminologie de la production et celle de la commercialisation. Ayant des usagers et des objectifs différents, les deux types de dénominations diffèrent de manière significative en ce qui concerne la typologie des références entrant dans la création terminologique. Dans la communication mercatique, les termes sont formés en utilisant des renvois émotionnels et des images, des ressources essentielles pour éveiller l'intérêt des consommateurs potentiels ; la dénomination commerciale communique les valeurs censées valoriser le produit désigné, sans fournir d'informations identifiant le référent. Les références exactes renseignant sur la composition du produit sont réservées à la terminologie utilisée dans la phase de production : cela favorise une communication claire et précise entre experts, tout en permettant aux fabricants de protéger leur savoir-faire au moment où le produit est commercialisé.

La spécificité concernant l'emploi de la terminologie de la production et de la commercialisation se traduit par leur présence dans des typologies textuelles de nature différente : les textes descriptifs et référentiels, notamment les manuels techniques et les articles scientifiques, contiennent principalement la terminologie de la production, alors que les catalogues de vente, les revues de tendance et d'autres documents de vulgarisation comprennent les termes propres du marketing (ZANOLA, 2019). Cela met en évidence qu'une recherche visant à décrire la terminologie d'un domaine en tenant compte de cette variation doit être fondée sur le dépouillement d'un corpus documentaire riche et hétérogène, notamment pour ce qui est de la typologie textuelle.

## **2. L'analyse de la terminologie des fibres textiles : choix méthodologiques**

Depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque contemporaine les fibres textiles représentent un cas d'étude très intéressant pour les recherches en terminologie diachronique : c'est dans cette période que le secteur a connu des développements technologiques significatifs, qui ont permis l'épanouissement de l'industrie textile, de plus en plus indépendante des contraintes liées à l'exploitation des ressources traditionnelles d'origine naturelle. Tandis que les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles se caractérisent par l'emploi des fibres naturelles – surtout végétales, telles que le coton, et animales, telles que la laine – dont la production est conditionnée par les facteurs climatiques, la période suivante est marquée par l'introduction des fibres manufacturées ou chimiques, qui peuvent être fabriquées en grande quantité et de manière relativement indépendante des conditions du climat ; elles sont obtenues principalement par traitement chimique des polymères naturels tels que la cellulose (les fibres artificielles – ex. la viscose) ou par synthèse chimique (les fibres synthétiques – ex. le polyester) (BAUM et BOYELDIEU, 2018 : 257). L'invention des fibres chimiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle représente donc un tournant décisif dans l'évolution technologique du secteur, entraînant des changements dans les applications des fibres textiles (par exemple, dans les secteurs techniques tels que le médical et le bâtiment) aussi bien que dans la perception de cette industrie et de ces produits. Ces changements peuvent être retracés et documentés en étudiant l'évolution de cette terminologie.

Partant de l'hypothèse que la terminologie des fibres textiles se caractérise par la présence de variantes synonymiques utilisées dans les contextes de la production et de la commercialisation, nous nous proposons de les analyser dans le but d'en établir une typologie, tout en décrivant les caractéristiques principales de la néologie terminologique dans les deux situations de communication. Plus spécifiquement, nous analyserons les dénominations des fibres textiles employées en français à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle en vue de considérer la terminologie soit à l'époque où seulement les fibres naturelles étaient commercialisées – jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle –, soit dans la période suivante, marquée par le développement de nombreux types de fibres manufacturées. La fenêtre temporelle envisagée nous permettra de mettre en lumière les changements majeurs dans l'évolution conceptuelle du domaine, relativement statique avant la production de fibres manufacturées, ainsi que les plus importantes innovations linguistiques.

Pour ce faire, nous avons construit un corpus documentaire couvrant la période envisagée et incluant plusieurs typologies textuelles, sélectionnées pour repérer la terminologie de la production (notamment les manuels techniques) aussi bien que celle de la commercialisation (surtout le catalogue d'un salon professionnel et un ouvrage de vulgarisation) :

### **XVIII<sup>e</sup> siècle et XIX<sup>e</sup> siècle**

- dictionnaires encyclopédiques : *Dictionnaire universel de Commerce* de Savary des Bruslons (1723-1730) ; *Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert (1751-1772) ; *Descriptions des Arts et métiers* (1761-1782) ; *Arts et métiers mécaniques* (1782-1791), *Commerce* (1783-1784) et *Manufactures, arts et métiers* (1784-1828) de l'*Encyclopédie méthodique* (1782-1832) ; *Dictionnaire général des tissus anciens et modernes* de Bezon (1859-1863) ;
- manuel technique : *Nouveau manuel complet de la fabrication des tissus de toute espèce* de Toustain (1859).

### **XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles**

- dictionnaires encyclopédiques : *Dictionnaire pratique des tissus* de Gilonne (1930) ; *Les étoffes. Dictionnaire historique* de Hardouin-Fugier et al. (1994) ; *Dictionnaire encyclopédique des textiles* de Baum et Boyeldieu (2018) ;
- manuels techniques : *Grammaire des arts de la soie* de Algoud (1912) ; *Aide-mémoire de l'industrie textile* de De Prat (1913) ; *Aide-mémoire Textiles techniques* de Weidmann (2010) ;
- recueils terminologiques : *Vocabulaire technique des tissus : français, anglais, italien* du CIETA (1959) ; *Lexique des fils et des étoffes* (1996) ;
- norme industrielle : ISO 2076:2021 *Textiles – Fibres chimiques – Noms génériques* ;
- norme juridique : *Règlement (UE) n. 1007/2011 relatif aux dénominations des fibres textiles* ;
- documents institutionnels : *Terminology of man-made fibres* de BISFA [International Bureau for the Standardisation of Man-Made Fibres] (2017) ; *Textiles Techniques. Le futur se tisse en France* de DGE/UBIFRANCE (2006) ;
- ouvrage de vulgarisation : *Une seconde peau : fibres et textiles d'aujourd'hui* de Fauque et Bramel (1999) ;
- catalogue d'un salon professionnel : *Première Vision Yarns* (12-14 février 2019).

La phase de la construction du corpus a été suivie par celle du dépouillement manuel de ces sources, effectué avec un double objectif : repérer les dénominations des fibres textiles en observant le contexte de leur utilisation et acquérir des connaissances fondamentales sur ce domaine de spécialité, des connaissances nécessaires pour interpréter correctement les données.

### **3. Dénominations des fibres textiles depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle entre production et commercialisation : proposition de classement**

L'analyse des termes extraits à partir de notre corpus de documentation a révélé la présence d'une grande variation terminologique, créée pour répondre aux exigences communicatives de différents contextes, dont la production et la

commercialisation. L'étude de cette variation a permis de proposer une typologie des dénominations des fibres textiles, incluant trois catégories principales : les noms génériques « de base », les termes de la communication professionnelle et les noms utilisés dans la commercialisation. Comme nous le verrons plus loin, il ne s'agit pas de catégories complètement isolées.

### **3.1 Les noms génériques « de base »**

Cette catégorie comprend les dénominations fondamentales des fibres textiles, qui peuvent être employées indépendamment de la situation de communication pour se référer principalement au type de matière textile, sans fournir des informations plus précises. C'est le cas des termes désignant les fibres naturelles (ex. *lin*, *ortie*, *laine de vigogne*) aussi bien que les fibres chimiques (ex. *polyamide*, *fibre de verre*, *viscose*). Relativement à ces dernières, il faut préciser que les noms génériques « de base » de certaines fibres prennent la forme d'un sigle : notamment dans une communication orale, celui-ci s'avère être plus pratique que la dénomination chimique correspondante (ex. *PBT* pour *polybutylène téréphtalate*, *PBO* pour *polypara-phenylène-benzobisoxazole*, *PET* pour *polyéthylène téréphtalate*).

### **3.2 Les termes de la communication professionnelle**

Dans la communication professionnelle, les experts ont besoin de disposer de termes précis et référentiels, facilitant leurs échanges à toutes les étapes de leur travail. Dans le secteur des fibres textiles, trois phases fondamentales ont été observées : la phase de recherche visant à déterminer la composition d'une nouvelle fibre, la phase de sa production et celle concernant sa commercialisation, visant notamment les entreprises fabricant des produits textiles. Dans ce secteur industriel, les clients potentiels ne sont que rarement des consommateurs finaux des produits achetés : pour pouvoir choisir le produit le plus adéquat, ils ont besoin de connaître plus précisément la composition des matières présentes sur le marché, tout en respectant les secrets de fabrication<sup>4</sup>.

Dans les trois phases susmentionnées, plusieurs types de termes dépendant de l'origine naturelle ou chimique des fibres peuvent être utilisés. Les fibres naturelles sont désignées soit avec des noms techniques, souvent d'origine latine (ex. *agave d'Amérique*, *spartium*), soit avec des noms vulgaires (ex. *aloës commun*, *genêt d'Espagne*). Les deux dénominations, empruntées aux domaines de la botanique et de la zoologie, permettent d'identifier de manière exacte les espèces de plantes ou d'animaux exploitées pour la production de matières textiles. Les fibres chimiques,

---

<sup>4</sup> Précisons que dans ce type de commerce, les fibres textiles sont présentées aussi avec leurs noms de marque : ces dénominations, cependant, jouent probablement un rôle mineur dans le processus de décision de l'acheteur-fabricant textile. C'est pour cette raison que nous avons décidé de les décrire avec les autres dénominations commerciales (§ 3.3).

introduites à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, présentent principalement deux types de dénominations : les noms de laboratoire et les dénominations chimiques. Les noms de laboratoire – ex. *Fibre 6.6* pour polyamide 6.6, *HM-50* – sont créés dans la phase de recherche pour dénommer une nouvelle matière dont la composition n'est pas encore définie. Dans les étapes suivantes, le nom de laboratoire est, en général, remplacé par une autre dénomination : un nom générique ou une dénomination chimique. Cependant, nous avons remarqué aussi des cas dans lesquels les noms de laboratoire sont devenus plus tard des noms de marque, et donc des termes utilisés dans la commercialisation (ex. *HM-50*, *P84*). Les dénominations chimiques (ex. *triacétate de cellulose*, *polysulfure de phénylène*) reflètent le mieux la composition d'une fibre. C'est le cas, notamment, des dénominations correspondant aux noms des polymères, créées avec l'élément formant *poly-* selon les règles de la nomenclature chimique (GOURGUES-LORENZON et HAUDIN, 2010 : 62-63) : ex. *poly(chlorure de vinyle)*, *poly(hexaméthylène adipamide)*.

Enfin, dans la communication entre experts, les fibres textiles peuvent être désignées aussi en utilisant des codes (ex. *CO* pour coton, *CMD* pour *modal*), qui permettent une communication dynamique et efficace. Même si, dans la plupart des cas, ils correspondent aux codes introduits par les organisations de standardisation, nous avons observé également des emplois différents et plus précis : tandis que selon ISO 2076:2021, le code utilisé pour tous les types de polyamide est *PA*, dans la communication professionnelle, les experts ajoutent au code de base des numéros distinguant les types de polyamide (ex. *PA 6.6*, *PA 12*).

D'un point de vue diachronique, l'introduction de nouveaux types de dénominations dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – notamment des noms de laboratoire et des dénominations chimiques – marque la principale révolution technologique du secteur, à savoir la mise au point des fibres manufacturées.

### **3.3 Les noms utilisés dans la commercialisation**

La communication commerciale a pour objectif principal de transmettre les sensations qui facilitent la vente : dans ce panorama, la terminologie joue un rôle significatif, car le succès d'un produit sur le marché dépend également de la façon dont sa dénomination a su attirer l'attention des acheteurs. Les termes désignant les fibres textiles à cette fin peuvent être des noms commerciaux n'ayant pas le statut de marque, dont l'emploi est typique surtout pour les fibres naturelles distribuées aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ou des noms de marque, diffusés surtout dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. À côté de ces dénominations, des noms plus techniques sont utilisés dans le cadre de la commercialisation, à savoir ceux sur les étiquettes de composition.

### 3.3.1 Les noms commerciaux

L'emploi des noms qui désignent des produits dans le contexte commercial sans jouir d'une protection juridique telle qu'elle est garantie aux noms de marque d'aujourd'hui, a une longue tradition. Dans notre corpus, il s'agit principalement de noms commerciaux de fibres naturelles utilisés jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, que nous avons analysés plus en détail pour observer les références exploitées pour susciter l'intérêt des acheteurs. Souvent, celles-ci sont choisies pour communiquer deux aspects importants pour l'évaluation des fibres d'origine naturelle : le lieu de production et la qualité. Les deux critères sont étroitement liés, car la qualité d'une fibre naturelle dépend des espèces de plantes ou d'animaux qui fournissent la matière textile, des espèces qui ne peuvent être cultivées/ élevées que dans certaines régions. La provenance des fibres textiles est exprimée en ayant recours aux références géographiques, notamment à un pays (ex. *chanvre de Norvège, laines de la République Argentine*), à une région (ex. *laines d'Aragon, chanvres du Piémont*), à une île (ex. *coton de Saint-Domingue, Carolinas*) ou à une ville (ex. *lins de Riga, Smirne*). La qualité, qui se traduit surtout en termes de longueur et de finesse des fibres, est déterminante pour la définition des prix et des droits d'entrée et de sortie de ces produits. Elle est exprimée de manière propre à chaque fibre textile ; dans le cas des *laines d'Espagne*, trois classes de qualité sont distinguées :

Après le lavage des laines on les divise par la qualité des trois parties les plus distinctes de chaque toison : la première se tire du cou & du dos, & se nomme *prime* ; la deuxième ou moyenne, des flancs & du haut des cuisses, & prend le nom de *seconde* : la troisième ou plus basse qualité, du ventre & des autres parties ; on appelle celle-ci *tierce*. (ROLAND DE LA PLATIÈRE, 1785/ t. I, part. II : 76)

Parfois, les références à la qualité et à la provenance peuvent être combinées dans une même dénomination pour fournir des informations plus précises :

Ainsi, l'on dit, *prime, seconde, tierce Ségovie ; prime, seconde, tierce Ségovienne, &c.* (ROLAND DE LA PLATIÈRE, 1785/ t. I, part. II : 76)

Cependant, il faut souligner que, dans certains cas, les références géographiques dans les noms commerciaux ne reflètent pas le lieu de production réel : par exemple, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les *laines de Suède* mélangées avec les laines hollandaises sont commercialisées avec les noms *laines de Danemarck* ou *laines de Hollande* (ROLAND DE LA PLATIÈRE, 1785/ t. I, part. II : 74-86). Avec ces pratiques dénominatives, les commerçants ne souhaitent pas informer sur la structure des produits ; ils veulent plutôt séduire les clients potentiels, en exploitant l'imaginaire lié au prestige de certaines zones de production. Celui-ci change avec le temps : à titre d'exemple, tandis qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les produits textiles provenant de la Chine étaient recherchés et appréciés par les consommateurs, aujourd'hui, la mention « Fabriquée en Chine » n'est pas associée à une production textile prestigieuse.

### 3.3.2 Les noms de marque

La désignation des produits avec des noms de marque dans le sens moderne se développe dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (ALTMANOVÁ, 2013 : 11-12) : il s'agit, entre autres, d'un instrument de protection du consommateur, la marque représentant une garantie par rapport à la composition du produit et à son procédé de fabrication, qui se traduit, dans le cas des fibres textiles, par des propriétés chimiques et textiles spécifiques. L'emploi d'un nom de marque sert également à différencier les produits disponibles sur le marché : ceux-ci sont distingués par rapport aux produits similaires des entreprises concurrentes et aussi dans le temps, en signalant des innovations apportées aux produits déjà commercialisés. Néanmoins, ce qui influence le plus les choix d'un consommateur, ce sont les « différences subjectives » (ex. « de qualité supérieure »), attribuées à la marque dans la communication publicitaire (RISPOLI 1967 : 208-214).

Notre corpus nous a permis de repérer principalement les noms de marque des fibres chimiques ; même si très souvent, leur origine n'est pas connue, l'analyse d'un échantillon a mis en lumière la présence de certaines références récurrentes, portant sur :

- la composition chimique de la fibre : ex. *Térylène* de *téréphtalique* + *éthylène*, *TPFL* de *thermoplastique fibre longue* ;
- le producteur : ex. *Enka* dans *Enka Sun*, *Lenzing* dans *Lenzing Lyocell* ;
- le lieu de production : ex. *Forlion* de *Forlì*, *Ortalion* de *Orta* ;
- le caractère écologique : *Fillwell Eco-Logic*, *Lenzing Ecovero*.

Dans ce contexte, les références au lieu de production et au caractère écologique de la fibre et/ou de son procédé de fabrication visent, probablement, à attirer une clientèle sensible à une production locale et durable, alors que le nom du producteur sert plutôt à établir un lien entre celui-ci et l'acheteur. Les références concernant la composition chimique de la fibre pourraient fournir des informations utiles pour définir le produit en question ; toutefois, ces données ne sont que difficilement accessibles à un public de non-experts. Les exemples cités plus haut incluent également des marques dérivées complexes : ces marques, créées en ajoutant un élément distinctif (ex. *Eco-Logic*) à un nom de marque connu – la marque-mère (ex. *Fillwell*) – exploitent la notoriété de cette dernière, en mettant en relief la caractéristique innovante (ex. le caractère écologique) de la nouvelle fibre.

Observant l'emploi de ces références dans le temps, nous avons remarqué que le recours aux éléments relatifs au lieu de production est caractéristique surtout pour les fibres lancées sur le marché dans les années 1950 (ex. *Tergal* de *acide téréphtalique* + *gallique*, *Terital* de *acido tereftalico* + *italiano*), tandis que les noms de marque des fibres développées ces dernières décennies présentent souvent des mots d'origine anglaise (ex. *Modal Sun*, *Rhovyl'On Soft*). Cette tendance pourrait être expliquée par l'évolution des marchés, toujours plus interconnectés : la commercialisation des produits n'est plus réservée à une zone géographique limitée ; au contraire, les produits et leurs noms de marque sont proposés en vue

d'une commercialisation à l'échelle mondiale et les éléments de la langue anglaise, devenue après la Seconde Guerre mondiale la langue de la communication internationale, se prêtent bien à cette fin. Enfin, la tendance à utiliser les références à une production respectueuse de l'environnement est aussi relativement récente : il s'agit d'une valeur de plus en plus appréciée par les consommateurs, confrontés à des impacts écologiques importants de l'industrie textile.

Certains noms de marque qui ont rencontré un succès considérable sur le marché sont entrés dans la communication professionnelle et /ou dans la langue générale en tant que noms génériques, désignant tous les produits d'une catégorie. Le cas emblématique est celui de *Nylon*, nom de marque de la première fibre polyamide (1935), enregistré désormais dans les dictionnaires de la langue générale comme synonyme de *fibre polyamide*. D'autres noms génériques créés à partir d'un nom de marque désignent des concepts plus spécifiques ; leur emploi est donc réservé plutôt aux experts du domaine : ex. *hétérofil* (un nom de marque d'ICI Fibres) pour les fibres bi-composant de type core/sheath, *silionne* (un nom de marque de la Compagnie de Saint-Gobain) pour les fibres continues de verre. Précisons que le passage au nom générique peut être effectué par un procédé de lexicalisation régulier, comme dans le cas de *nylon*, ou par une intervention institutionnelle : les producteurs souhaitant demander le statut de nom générique pour un nom de marque peuvent contacter l'association BISFA, une organisation responsable de la standardisation des fibres manufacturées<sup>5</sup>.

### **3.3.3 Les noms sur les étiquettes de composition**

Dans le contexte de la commercialisation, les fibres textiles sont indiquées également sur les étiquettes de composition. Les termes utilisés sont déterminés par les réglementations nationales ; dans les pays de l'Union européenne, la norme de référence est le *Règlement (UE) n° 1007/2011 relatif aux dénominations des fibres textiles*, comportant une liste des dénominations des fibres textiles en conformité avec la nomenclature établie par les normes ISO. Selon ce règlement, les matières textiles doivent être citées en utilisant les noms génériques ou les codes définis dans les normes internationales. En conséquence, les noms génériques de certaines typologies de fibres (ex. *polyamide 12*) aussi bien que les noms de marque (ex. *Amni Biotech*) doivent être reconduits à leur catégorie d'appartenance plus générique et désignés par son nom (ex. *polyamide*).

### **Observations conclusives**

Notre étude portant sur le domaine des fibres textiles a mis en évidence la présence d'une terminologie complexe, incluant plusieurs termes pour désigner le

---

<sup>5</sup> <<http://www.bisfa.org/>>.

même référent. Néanmoins, cette pluralité de termes ne devrait pas être appréhendée comme un signe d'imprécision terminologique : elle est plutôt l'expression de la vitalité d'une langue de spécialité, capable de fournir à toutes les catégories d'acteurs impliqués – aux experts du secteur aussi bien qu'aux non-initiés – les unités terminologiques dont ils ont besoin dans différentes situations de communication.

La variation diaphasique a été explorée en considérant la différence entre les termes utilisés dans deux étapes différentes : dans la production et lors de la commercialisation. La typologie des dénominations des fibres textiles que nous avons proposée met en relief l'influence de l'origine de la fibre, qui peut être naturelle ou chimique : dans la phase de production, caractérisée par l'emploi des termes plus précis pour ce qui est de l'identification du référent, les fibres naturelles sont désignées principalement avec les noms techniques (souvent en latin) ou avec les noms vulgaires désignant les espèces végétales ou animales, alors que les fibres chimiques sont nommées typiquement par les noms de laboratoire et les noms chimiques, reflétant leur composition. Le contexte de la commercialisation présente des exigences différentes concernant les dénominations : leur objectif principal est celui d'attirer l'attention des acheteurs potentiels, plutôt que de renseigner sur la structure des produits. L'adoption d'un point de vue diachronique a permis de repérer l'évolution des références, utilisées dans les noms commerciaux et dans les noms de marque pour valoriser les marchandises et faciliter la vente : tandis que les fibres textiles des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sont commercialisées en utilisant des références à leur provenance géographique – réelle ou fictive –, les noms de marque de ces dernières décennies exploitent les références à la durabilité dans le but de séduire les consommateurs de plus en plus éco-responsables.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- ALTMANOVÁ Jana (2013), *Du nom déposé au nom commun*, Milano, Educatt.
- ALTMANOVÁ Jana (2021), Terminologie de la bijouterie / joaillerie du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours : quelques exemples d'enjeux dénominatifs et normatifs, *Cahiers de lexicologie* 118, p. 175-191.
- BAUM Maggy ; BOYELDIEU Chantal (2018), *Dictionnaire encyclopédique des textiles*, Paris, Eyrolles.
- BEAUFILS Mylène ; BUFFA Géraud ; CARTIER Claudine (2023), La production textile, quelles dynamiques patrimoniales ?, *In Situ* 50, p. 5-10. Disponible sur : <<https://journals.openedition.org/insitu/37714>> (consulté le 20 novembre 2023).
- CALVI Silvia ; DAŇKOVÁ Klára (2023), Ressources terminologiques numériques pour la valorisation du patrimoine culturel, *TermCD* 1, p. 39-52.
- DAŇKOVÁ Klára (2023), *Les fibres textiles entre synchronie et diachronie : études terminologiques*, Bern, Peter Lang.

- GOURGUES-LORENZON Anne-Françoise ; HAUDIN Jean-Marc (2010), *Matériaux pour l'ingénieur*, Paris, Presses des Mines de Paris.
- GRIMALDI Claudio (2017a), Néologie et terminologie de la chimie et de la botanique du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Neologica* 11, p. 49-63.
- GRIMALDI Claudio (2017b), *Discours et terminologie dans la presse scientifique française (1699-1740). La construction des lexiques de la botanique et de la chimie*, Oxford, Bern, Peter Lang.
- GRIMALDI Claudio (2017c), La science autrement : définir et reformuler l'activité savante dans les Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences, in : FRASSI Paolo ; TALLARICO Giovanni (éds.), *Autrement dit : définir, reformuler, gloser*, Paris, Hermann, p. 241-256.
- GUASCO Patrizia (2014), Le mot « gant » dans la lexicographie française, l'évolution des définitions, in : BENELLI Graziano ; SAGGIOMO Carmen (éds.), *Un coup de dés 2, Quaderni di cultura francese, francofona e magrebina del Dipartimento di Scienze Politiche "Jean Monnet", Seconda Università degli Studi di Napoli*, Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, p. 133-144.
- RISPOLI Maurizio (1967), *L'industria delle fibre sintetiche*, Milano, Etas Kompass.
- ROLAND DE LA PLATIERE Jean-Marie (1785). Manufactures, arts et métiers, in : PANCKOUCKE Charles-Joseph (éd.), *Encyclopédie méthodique*, Paris, Panckoucke, t. I.
- ZANOLA Maria Teresa (2014), *Arts et métiers au XVIII<sup>e</sup> siècle. Études de terminologie diachronique*, Paris, L'Harmattan.
- ZANOLA Maria Teresa (2016), L'espace du concept, la parole de l'image : pour une typologie des représentations non-verbales dans la terminologie des tissus, in : LERVAD Susanne *et al.* (éds.), *Verbal and non verbal representation in terminology: Proceedings of the TOTh 2013*, Copenhagen, DNRF's Centre for Textile Research, Institut Porphyre, Savoir et connaissances, p. 65-80.
- ZANOLA Maria Teresa (2017), Machines et instruments scientifiques au XVIII<sup>e</sup> siècle : définition, communication et transmission des connaissances, in : FRASSI Paolo ; TALLARICO Giovanni (éds.), *Autrement dit : définir, reformuler, gloser. Hommage à Pierluigi Ligas*, Paris, Hermann, p. 29-46.
- ZANOLA Maria Teresa (2018), La terminologie des arts et métiers entre production et commercialisation : une approche diachronique, *Terminàlia* 17, p. 16-23.
- ZANOLA Maria Teresa (2019), Néologie de luxe et terminologie de nécessité. Les anglicismes néologiques de la mode et la communication numérique, *Neologica* 13, p. 71-83.
- ZANOLA Maria Teresa (2020), Francese e italiano, lingue della moda : scambi linguistici e viaggi di parole nel XX secolo, *Lingue Culture Mediazioni* 7/2, p. 9-26.
- ZANOLA Maria Teresa (2021), Terminologie diachronique : méthodologies et études de cas. Introduction, *Cahiers de Lexicologie* 118, p. 13-21.
- ZANOLA Maria Teresa (2022), Un métier d'art sur le chantier de Notre-Dame : le serrurier d'art, une reconstruction terminologique, *Philologica Jassyensia*, 35/1, p. 141-154.

- ZANOLA Maria Teresa ; PISELLI Francesca (2023), Néologie et variation synonymique des termes de couleur de la teinture de la laine au XVIII<sup>e</sup> siècle : un parcours de terminologie diachronique, in : CORBELL Dolores *et al.* (éds.), *Perspectives de recherche en linguistique et philologie romanes*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 18/1, p. 583-594.
- ZOLLO Silvia Domenica (2018), Le travail de l'argent métal au XIX<sup>e</sup> siècle : entre termes et marqueurs en contexte définitoire, in : ALTMANOVÁ Jana ; CENTRELLA Maria ; RUSSO Katherine E. (éds.), *Terminology & Discourse / Terminologie et discours*, Bern, Berlin, Peter Lang, p. 319-333.